FICHE DE DONNÉES DE SECURITÉ

Date de révision : *10-mai-2021* **Numéro de révision:** *2*

1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIÉTÉ

Nom du produit	**COROTECH ALIPHATIC ACRYLIC URETHANE SEMI-GLOSS CLEAR BASE**
Code du produit	**V510-88FR**
Code produit Alternate	A51088
Classe de produit	PEINTURE DILUÉE AU SOLVANT
Couleur	Tous
Utilisation recommandée	Peinture industrielle
Restrictions d'utilisation	Aucun renseignement disponible

Fabriqué pour
Benjamin Moore & Cie Limitée
8775, rue Keele
Concord ON L4K 2N1
Tél.: 1-800-361-5898
www.benjaminmoore.ca/corotech-fr

Fabricant
Benjamin Moore & Cie
101 Paragon Drive
Montvale, NJ 07645
Tél. : 1-866-708-9180
www.benjaminmoore.com/Corotech

Numéro d'appel d'urgence
CHEMTREC: +1 703-741-5970 / 1-800-424-9300
+1 703-527-3887 (en dehors des États-Unis et du Canada)
CANUTEC: 613-996-6666 (urgence de transport seulement)

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification

Ce produit chimique est considéré comme dangereux par le Règlement sur les produits dangereux (HPR: DORS / 2015-17)

Sensibilisation de la peau	Catégorie 1A
Cancérogénicité	Catégorie 2
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	Catégorie 3
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)	Catégorie 2
Liquides inflammables	Catégorie 2

Éléments d'étiquetage

Danger

Mentions de danger
Peut provoquer une allergie cutanée
Susceptible de provoquer le cancer
Peut provoquer somnolence ou vertiges
Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée
Liquide et vapeurs très inflammables

Aspect liquide **Odeur** solvant

Conseils de prudence - Prévention
Se procurer les instructions avant l'utilisation
Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité
Utiliser l'équipement de protection individuelle requis
Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail
Porter des gants de protection
Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols
Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé
Tenir loin de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et autres sources d'inflammation. Défense de fumer
Maintenir le récipient fermé de manière étanche
Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception
Utiliser du matériel électrique/de ventilation/d'éclairage antidéflagrant
Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles
Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques
Tenir au frais

Conseils de prudence - Réponse
EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée : consulter un médecin
Peau
En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : consulter un médecin
Laver les vêtements contaminés avant réutilisation
EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer à l'eau/se doucher
Inhalation
EN CAS D'INHALATION : transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer
Incendie
En cas d'incendie : Utiliser du CO2, une poudre d'extinction ou une mousse pour l'extinction

Conseils de prudence - Entreposage
Garder sous clef
Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche

Conseils de prudence - Élimination
Éliminer le contenu/récipient dans une usine d'élimination des déchets approuvée

Autres renseignements
Aucun renseignement disponible

ATTENTION : Tous les revêtements de sol peuvent devenir glissants lorsqu'ils sont mouillés. Lorsque des caractéristiques antidérapantes sont désirées, utilisez un granulat antidérapant.

IMPORTANT : Ce produit est conçu pour être mélangé avec d'autres composants. Le mélange des composants présentera des risques. Avant d'ouvrir les emballages, lire toutes les étiquettes d'avertissement. Prendre toutes les précautions.

3. COMPOSITION : RENSEIGNEMENTS SUR LES COMPOSANTS

Nom chimique	**No. CAS**	**% en poids**	Numéro d'enregistrement en vertu de la Loi sur le contrôle des renseignements relatifs aux matières dangereuses (no d'enregistrement LCRMD)	Date de dépôt LCRMD et date de la dérogation accordée (s'il y a lieu)
n-Butyl acetate	123-86-4	10 - 30%	-	-
t-Butyl acetate	540-88-5	7 - 13%	-	-
2-Pentanone, 4-methyl-	108-10-1	1 - 5%	-	-
Xylene	1330-20-7	1 - 5%	-	-
Ethyl benzene	100-41-4	1 - 5%	-	-
Poly(oxy-1,2-ethanediyl), .alpha.-[3-[3-(2H-benzotriazol-2-yl)-5-(1,1-dimethylethyl)-4-hydroxyphenyl]-1-oxopropyl]-.omega.-hydroxy-	104810-48-2	0.1 - 0.25%	-	-
Decanedioic acid, bis(1,2,2,6,6-pentamethyl-4-piperidinyl) ester	41556-26-7	0.1 - 0.25%	-	-
Poly(oxy-1,2-ethanediyl), .alpha.-[3-[3-(2H-benzotriazol-2-yl)-5-(1,1-dimethylethyl)-4-hydroxyphenyl]-1-oxopropyl]-.omega.-[3-[3-(2H-benzotriazol-2-yl)-5-(1,1-dimethylethyl)-4-hydroxyphenyl]-1-oxoprop	104810-47-1	0.1 - 0.25%	-	-

Confidential Business Information note *Le pourcentage exact (concentration) de la composition est retenue comme secret commercial

4. PREMIERS SOINS

Conseils généraux Si les troubles se prolongent, consulter un médecin. Montrer cette fiche technique de santé-sécurité au

médecin en consultation.

Contact avec les yeux

Rincer abondamment les yeux avec de l'eau. Après un rinçage initial, retirer les lentilles cornéennes s'il y a lieu, puis poursuivre le rinçage pendant au moins 15 minutes, en gardant les yeux ouverts. Consulter un médecin si les symptômes persistent.

Contact avec la peau

Laver immédiatement avec du savon beaucoup d'eau tout en retirant tous les vêtements et toutes les chaussures contaminés. Si l'irritation de la peau persiste, appeler un médecin. Laver les vêtements avant de les réutiliser. Détruire les articles contaminés tels que: chaussures.

Inhalation

Sortir à l'air frais. Si les symptômes persistent, appeler un médecin.
En l'absence de respiration, placer sous respiration artificielle. Appeler immédiatement un médecin.

Ingestion

Rincer immédiatement la bouche avec de l'eau, puis en boire abondamment par la suite. À moins d'une recommandation médicale, ne pas induire le vomissement. Ne jamais rien administrer par la bouche à une personne inconsciente. Consulter un médecin.

Protection pour les secouristes

Utiliser un équipement de protection personnelle.

Symptômes et Effets les Plus Importants

Peut causer une réaction cutanée allergique.

Avis aux médecins

Traiter en fonction des symptômes.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Propriétés inflammables

Les vapeurs peuvent se propager jusqu'à une source d'inflammation éloignée et provoquer un retour de flamme. Les vapeurs peuvent provoquer un fue a inflammation instantanee.

Agents extincteurs appropriés

Mousse, poudre pour feux, eau. Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement voisin.

Équipement de protection et précautions pour les pompiers

Comme avec tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome à demande de pression, MSHA/NIOSH (homologué ou équivalent) et une tenue de protection complète.

Produits de combustion dangereux

En cas d'incendie, la fumée peut contenir du dioxyde de carbone, du monoxyde de carbone et d'autres produits de combustion, de composition variée, qui peuvent être toxiques et/ou irritants.

Risques Spécifiques à la Substance Chimique

Inflammable. Retour de flamme possibles à des distances considérables. Tenir le produit et les récipients vides à

l'écart de la chaleur et des sources d'inflammation. Les récipients fermés peuvent se rompre si exposés au feu ou à la chaleur extrême. La décomposition par la chaleur peut provoquer le dégagement de gaz et de vapeurs irritants.

Sensibilité au choc Non

Sensibilité à la décharge électrostatique Oui

Données sur l'inflammabilité

Point d'éclair (°F)	40
Point d'éclair (°C)	4
Méthode	PMCC

Limites d'inflammation dans l'air

Limite inférieure d'inflammabilité	Non disponible
Limite supérieure d'inflammabilité:	Non disponible

NFPA **Santé:** 2 **Inflammabilité :** 3 **Instabilité:** 0 **Spécial :** Sans objet

Légende NFPA
0=Non dangereux
1=Faible
2=Modéré
3=Élevé
4=Sévère

Le classement assigné est seulement un classement suggéré, l'entrepreneur/employeur a les responsabilités finales du classement du NFPA où ce système est utilisé.

L'information additionnelle concernant le système de classification NFPA est disponible à partir du National Fire Protection Agency (NFPA) au www.nfpa.org.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTAL

Précautions personnelles Enlever toute source d'inflammation. Prenez les précautions nécessaires pour prévenir les retours de flamme. Mettre les récipients et l'équipement de manutention à la terre et les attacher ensemble. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Assurer une ventilation adéquate. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Utiliser un équipement de protection individuelle.

Autres informations Empêcher toute fuite ou rejet additionnel s'il est possible de le faire en toute sécurité. Empêcher la contamination des eaux souterraines et la pénétration du produit dans les drains. Ne pas rejeter dans le système d'égout sanitaire ni dans les eaux de surface. Alerter les autorités locales en cas de rejet substantiel ne pouvant être confiné.

Précautions relatives à l'environnement Consulter la section 12 pour des données écologiques supplémentaires.

Méthodes de nettoyage

Endiguer. Enlever avec un absorbant inerte. Transporter le produit à l'aide d'un équipement antiétincelles ou antidéflagrant puis le placer dans un récipient approprié pour la mise au rebut. Nettoyer soigneusement la surface contaminée.

7. MANUTENTION ET STOCKAGE

Manutention

Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Porter un équipement de protection individuelle. Ne pas respirer les vapeurs ou le brouillard de pulvérisation. Utiliser dans des endroits ventilés seulement. Assurer une ventilation adéquate pour prévenir l'accumulation de vapeur pendant et après l'utilisation.

Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Pour éviter l'iinflammation des vapeurs organiques par la décharge d'électricité statique, toutes les parties en métal des équipements utilisés doivent être mises à la masse. Eloigner de la chaleur, des étincelles et des flammes. Ne pas fumer. Eteindre toutes les flammes et veilleuses, ainsi que les cuisinières, appareils de chauffage, moteurs électriques et toutes autres sources de combustion pendant l'utilisation et jusqu'à ce que toutes les vapeurs aient été éliminées. Une inflammation et/ou un retour de flamme peuvent survenir.

Entreposage

Garder les récipients bien fermés dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Protéger de la chaleur. Tenir à l'abri des flammes nues, des surfaces chaudes et des sources d'inflammation. Conserver dans des conteneurs proprement étiquetés. Conserver hors de la portée des enfants.

Matières incompatibles

Incompatible avec les acides et les bases fortes, ainsi qu'avec les agents oxydants puissants.

8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Limites d'exposition

Nom chimique	ACGIH TLV	Alberta	Colombie-Britannique	Ontario	Québec
n-Butyl acetate	STEL: 150 ppm TWA: 50 ppm	150 ppm - TWA 713 mg/m³ - TWA 200 ppm - STEL 950 mg/m³ - STEL	20 ppm - TWA	150 ppm - TWA 200 ppm - STEL	150 ppm - TWAEV 713 mg/m³ - TWAEV 200 ppm - STEV 950 mg/m³ - STEV
t-Butyl acetate	STEL: 150 ppm TWA: 50 ppm	200 ppm - TWA 950 mg/m³ - TWA	200 ppm - TWA	200 ppm - TWA	200 ppm - TWAEV 950 mg/m³ - TWAEV
2-Pentanone, 4-methyl-	STEL: 75 ppm TWA: 20 ppm	50 ppm - TWA 205 mg/m³ - TWA	20 ppm - TWA 75 ppm - STEL	20 ppm - TWA 75 ppm - STEL	50 ppm - TWAEV 205 mg/m³ - TWAEV

		75 ppm - STEL 307 mg/m³ - STEL			75 ppm - STEV 307 mg/m³ - STEV
Xylene	STEL: 150 ppm TWA: 100 ppm	100 ppm - TWA 434 mg/m³ - TWA 150 ppm - STEL 651 mg/m³ - STEL	100 ppm - TWA 150 ppm - STEL	100 ppm - TWA 150 ppm - STEL	100 ppm - TWAEV 434 mg/m³ - TWAEV 150 ppm - STEV 651 mg/m³ - STEV
Ethyl benzene	TWA: 20 ppm	100 ppm - TWA 434 mg/m³ - TWA 125 ppm - STEL 543 mg/m³ - STEL	20 ppm - TWA	20 ppm - TWA	100 ppm - TWAEV 434 mg/m³ - TWAEV 125 ppm - STEV 543 mg/m³ - STEV

Légende
ACGIH - Les limites d'exposition en milieu de travail de la American Conference of Governmental Industrial Hygienists
Alberta - Les limites d'exposition en milieu de travail en Alberta
Colombie-Britannique - Les limites d'exposition en milieu de travail en Colombie-Britannique
Ontario - Les limites d'exposition en milieu de travail en Ontario
Québec - Les limites d'exposition en milieu de travail au Québec
N/E - Non établi

Mesures techniques Vérifier que la ventilation est adéquate, en particulier dans des zones confinées.

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux/du visage Lunettes de sécurité avec protections latérales S'il y a un risque d'éclaboussures, porter: lunettes de sécurité à protection intégrale

Protection de la peau Gants protecteurs et habillement imperméable.

Protection respiratoire N'utiliser qu'avec une ventilation adéquate. Dans une application dépassant les limites d'exposition admissibles, porter un appareil respiratoire conforme aux normes NIOSH sélectionné par un technicien qualifié en fonction des conditions de travail particulières. Pour vaporiser le produit ou l'appliquer en lieu confiné, porter un appareil respiratoire recommandé pour la pulvérisation de peinture ou pour la protection contre les vapeurs organiques conforme aux normes NIOSH.

Mesures d'hygiène Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Enlever et laver les vêtement contaminés avant réutilisation. Laver à fond après manipulation.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect	liquide
Odeur	solvant
Seuil de perception de l'odeur	Aucun renseignement disponible
Densité (lbs/gal)	8.3 - 8.7
Densité	0.99 - 1.04
pH	Aucun renseignement disponible
Viscosité (cps)	Aucun renseignement disponible
Solubilité(s)	Aucun renseignement disponible
Solubilité dans l'eau	Aucun renseignement disponible
Taux d'évaporation	Aucun renseignement disponible
Pression de vapeur	Aucun renseignement disponible
Densité de vapeur	Aucun renseignement disponible
% solides en masse	50 - 60
% solides en volume	45 - 55

% volatiles en masse	40 - 50
% volatiles en volume	45 - 55
Teneur limite réglementaire en COV (g/l)	< 340
Point d'ébullition (°F)	208
Point d'ébullition (°C)	98
Point de congélation (°F)	Aucun renseignement disponible
Point de congélation (°C)	Aucun renseignement disponible
Point d'éclair (°F)	40
Point d'éclair (°C)	4
Méthode	PMCC
Inflammabilité (solide, gaz)	Non applicable
Limite supérieure d'inflammabilité:	Non applicable
Limite inférieure d'inflammabilité	Non applicable
Temp d'autoignition (°F)	Aucun renseignement disponible
Temp d'autoignition (°C)	Aucun renseignement disponible
Température de décomposition (°F)	Aucun renseignement disponible
Température de décomposition (°C)	Aucun renseignement disponible
Coefficient de partage	Aucun renseignement disponible

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité	Sans objet
Stabilité chimique	Stable dans des conditions normales. Une polymérisation dangereuse ne se produit pas.
Conditions à éviter	Tenir loin des flammes, des surfaces chaudes, de l'électricité statique et des sources d'allumage. Étincelles. Température élevée.
Matières incompatibles	Incompatible avec les acides et les bases fortes, ainsi qu'avec les agents oxydants puissants.
Produits de décomposition dangereux	Une décomposition thermique peut mener à l'émission de gaz et de vapeurs irritants.
Risques de réactions dangereuses	Aucun dans des conditions d'emploi normales.

11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Renseignements sur le produit
Informations sur les voies d'exposition probables

Voies majeures d'exposition	Contact avec les yeux ou la peau et inhalation.

Toxicité aiguë

Renseignements sur le produit	Une exposition répétée et prolongée aux solvants organiques peut causer des dommages irrémédiables au cerveau et au système nerveux. Il peut être nocif ou fatal de faire intentionnellement un usage abusif du produit en concentrant et en inhalant les vapeurs.

Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Symptômes Aucun renseignement disponible

Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Contact avec les yeux Un contact avec les yeux peut causer une irritation.
Contact avec la peau Peut causer une irritation de la peau ou une dermatite. Un contact prolongé avec la peau peut dessécher la peau et entraîner une dermatite.
Inhalation Nocif par inhalation. En concentration élevée, les vapeurs et aérosols irritent les yeux, le nez, la gorge et les poumons et peuvent causer des maux de tête, des étourdissements, de la somnolence, des pertes de conscience, ainsi que d'autres effets néfastes au système nerveux central.
Ingestion Nocif en cas d'ingestion. L'ingestion peut irriter les membranes muqueuses. Une petite quantité de ce produit aspiré dans le système respiratoire lors de l'ingestion ou du vomissement peut causer des dommages pulmonaires bénins ou graves, pouvant à la limite entraîner la mort.
Sensibilisation Peut provoquer une allergie cutanée.
Effets neurologiques Aucun renseignement disponible.
Effets mutagènes Aucun renseignement disponible.
Effets sur la reproduction Aucun renseignement disponible.
Effets sur le développement Aucun renseignement disponible.
Effets sur les organes cibles Aucun renseignement disponible.
STOT - exposition unique Peut causer des troubles et des lésions au/à la, Appareil respiratoire, Système nerveux central.
STOT - exposition répétée Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
Autres effets nocifs Aucun renseignement disponible.
Risque d'aspiration Peut être nocif en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. L'aspiration de faibles quantités de ce produit dans l'appareil respiratoire durant l'ingestion ou la régurgitation peut causer de graves lésions aux poumons pouvant conduire à la mort.

Mesures numériques de la toxicité

Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du document du SGH

ETAmél (orale) 9968 mg/kg
ETAmél (cutané) 8457 mg/kg
ETAmél (inhalation-poussière/brouillard) 8.9 mg/L
ETAmél (inhalation-vapeur) 193.1 mg/L

Renseignements sur les composants

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50 par voie cutanée	CL50 par inhalation
n-Butyl acetate 123-86-4	= 10768 mg/kg (Rat)	> 17600 mg/kg (Rabbit)	-
t-Butyl acetate 540-88-5	= 4100 mg/kg (Rat)	> 2000 mg/kg (Rabbit) > 2 g/kg (Rabbit)	> 9482 mg/m³ (Rat) 4 h > 2230 mg/m³ (Rat) 4 h

2-Pentanone, 4-methyl- 108-10-1	= 2080 mg/kg (Rat)	= 3000 mg/kg (Rabbit)	2000 - 4000 ppm (Rat) 4 h
Xylene 1330-20-7	= 3500 mg/kg (Rat)	> 4350 mg/kg (Rabbit)	= 29.08 mg/L (Rat) 4 h
Ethyl benzene 100-41-4	= 3500 mg/kg (Rat)	= 15400 mg/kg (Rabbit)	= 17.4 mg/L (Rat) 4 h
Decanedioic acid, bis(1,2,2,6,6-pentamethyl-4-piperidinyl) ester 41556-26-7	= 2615 mg/kg (Rat)	-	-

Toxicité chronique

Cancérogénicité
L'information ci-dessous indique si chaque agence a énuméré n'importe quel ingrédient comme carcinogène :.

Nom chimique	CIRC	NTP
2-Pentanone, 4-methyl-	2B - Possible Human Carcinogen	
Ethyl benzene	2B - Possible Human Carcinogen	

Légende
CIRC : Centre International de Recherche sur le Cancer
NTP : National Toxicity Program
OSHA : Occupational Safety & Health Administration

12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Effets écotoxicologiques
Les effets environnementaux de ce produit n'ont pas été pleinement étudiés.

Renseignements sur le produit

Toxicité aiguë aux poissons
Aucun renseignement disponible

Toxicité aiguë aux invertébrés aquatiques
Aucun renseignement disponible

Toxicité aiguë aux plantes aquatiques
Aucun renseignement disponible

Persistance et dégradabilité
Aucun renseignement disponible.

Bioaccumulation
Il n’existe aucune donnée pour ce produit.

Mobilité dans des milieux environnementaux
Aucun renseignement disponible.

Ozone
Aucun renseignement disponible

Renseignements sur les composants

Toxicité aiguë aux poissons

n-Butyl acetate
LC50: 18 mg/L (Tête-de-boule - 96 hr.)
Xylene
LC50: 13.5 mg/L (Truite arc-en-ciel - 96 hr.)
Ethyl benzene
LC50: 12.1 mg/L (Tête-de-boule - 96 hr.)

Toxicité aiguë aux invertébrés aquatiques

n-Butyl acetate
CE50 (- UVA): 72.8 mg/L (Daphnia magna - 48 hr.)
Ethyl benzene
CE50 (- UVA): 1.8 mg/L (Daphnia magna - 48 hr.)

Toxicité aiguë aux plantes aquatiques

n-Butyl acetate
CE50 (- UVA): 674.7 mg/L (Green algae (Scenedesmus subspicatus), 72 hrs.)
Ethyl benzene
CE50 (- UVA): 4.6 mg/L (Green algae (Scenedesmus subspicatus), 72 hrs.)

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthode d'élimination des déchets dangereux

L'élimination des déchets dangereux doit être conforme aux règlements fédéraux, provinciaux et locaux. Comme les exigences varient selon la localité, consulter le Service de collecte des ordures ou la Direction de la protection de l'environnement pour connaître les moyens d'élimination.

Avertissement au sujet des contenants vides

Les contenants vides peuvent contenir des résidus de produits. Respecter les avertissements de l'étiquette, même après avoir vidé le contenant. Les vapeurs résiduelles peuvent exploser à l'inflammation.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

TMD

Nom officiel d'expédition	POUDRE MÉTALLIQUE AUTO-ÉCHAUFFANTE, N.S.A
Classe de danger	3
No ONU	UN1263
Groupe d'emballage	II
Désignation	UN1263, POUDRE MÉTALLIQUE

AUTO-ÉCHAUFFANTE, N.S.A, 3, II

ICAO Pour de plus amples renseignements, communiquer avec le fabricant.

IMDG / OMI Pour de plus amples renseignements, communiquer avec le fabricant.

15. INFORMATIONS SUR LE RÉGLEMENTATION

Inventaires internationaux

TSCA : États-Unis Oui -Tous les composants sont énumérés ou exclus.
LIS : Canada Non - Les composants ne sont pas tous énumérés.
Un ou plusieurs composants figurent à la Liste extérieure des substances du Canada.

Inventaire national des rejets de polluants (INRP)

INRP - Sections 1-4
Ce produit contient les substances chimiques suivantes, assujetties aux sections 1-4 du INRP :

Nom chimique	No. CAS	% en poids	INRP - Sections 1-4
2-Pentanone, 4-methyl-	108-10-1	1 - 5%	Listed
Xylene	1330-20-7	1 - 5%	Listed
Ethyl benzene	100-41-4	1 - 5%	Listed
2-Butoxyethanol	111-76-2	0.25 - 0.5%	Listed

INRP - Section 5
Ce produit contient les substances chimiques suivantes, assujetties à la section 5 du INRP :

Nom chimique	No. CAS	% en poids	INRP - Section 5
n-Butyl acetate	123-86-4	10 - 30%	Listed
2-Pentanone, 4-methyl-	108-10-1	1 - 5%	Listed
Xylene	1330-20-7	1 - 5%	Listed
2-Butoxyethanol	111-76-2	0.25 - 0.5%	Listed

SIMDUT État réglementaire

Ce produit a été classé conformément aux critères de danger du règlement sur les produits dangereux (RPD) et la fiche de données de sécurité contient tous les renseignements requis par le RPD

16. AUTRES INFORMATIONS

HMIS - **Santé:** 2* **Inflammabilité :** 3 **Réactivité:** 0 **EPI :** -

Légende HMIS
0 = Danger minimal
1 = Danger faible
2 = Danger modéré
3 = Danger sérieux
4 = Danger sévère
* = Danger chronique
X = Défini par l'utilisateur
Remarque : Le code EPI a été délibérément laissé en blanc. Indiquer un code EPI qui assurera la protection des employés contre les dangers que présente le produit dans des conditions d'emploi normales.

Avertissement : Le classement HMIS® est fondé sur une échelle graduée de 0 à 4, selon laquelle 0 représente des risques minimes et 4 des risques graves. Même si l'indication des codes HMIS® sur les FS n'est pas obligatoire en vertu de l'article 29 CFR 1910.1200, le fabricant a choisi de les indiquer. Le classement HMIS® doit servir seulement à l'intérieur d'un programme HMIS® mis en oeuvre intégralement et pour lequel les travailleurs ont reçu une formation appropriée. HMIS® est une marque de commerce déposée de la NPCA. Le matériel HMIS® peut être obtenu exclusivement de J.J. Keller au 800 327-6868.

AVERTISSEMENT! Le raclage, le sablage ou l'enlèvement des vieilles couches de peinture peuvent entraîner le dégagement de poussières de plomb. LE PLOMB EST TOXIQUE. UNE EXPOSITION AUX POUSSIÈRES DE PLOMB PEUT CAUSER DES MALADIES GRAVES OU DES DOMMAGES AU CERVEAU, NOTAMMENT CHEZ LES ENFANTS. LES FEMMES ENCEINTES DOIVENT AUSSI ÉVITER TOUTE EXPOSITION. Réduire le risque d'exposition en portant un appareil respiratoire conforme aux normes NIOSH. Nettoyer à fond à l'aide d'un aspirateur HEPA et une vadrouille humide. Avant de commencer un travail d'enlèvement de peinture, prière de consulter le site de Santé Canada à http://www.hc-sc.gc.ca/ewh-semt/contaminants/lead-plomb/asked_questions-questions_posees-fra.php pour connaître les moyens de protection pour soi-même et sa famille.

Préparée par
Service de la gestion responsable des produits
Benjamin Moore & Cie
101 Paragon Drive
Montvale, NJ 07645
800-225-5554

Date de révision : 10-mai-2021
Justification de la révision Non disponible

Avis de non-responsabilité
Les informations contenues dans le présent document sont présentées de bonne foi et sont considérées comme exactes à la date indiquée ci-dessus. Cette information est fournie sans garantie d'aucune sorte. Les employeurs devraient utiliser cette information uniquement à la suite de l'utilisation de ces matériaux et de la sécurité et de la santé des employés. Toute utilisation de ces données et informations doit être déterminée par les lois et règlements fédéraux, provinciaux et locaux applicables.

Fin de la fiche signalétique